

PAR COURRIEL ET POSTE

Le 16 décembre 2005

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2006-2007  
Dossier Régie : R-3579-2005  
Notre dossier : R000162 FE

---

Chère consoeur,

Par la présente, Hydro-Québec Distribution confirme qu'elle ne présentera pas de contre preuve dans le dossier mentionné en titre. Nous serons donc prêts à procéder à notre plaidoirie dès lundi le 19 décembre prochain à 8h30.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser  
/s/

cc : Les intervenants (par courriel seulement)